



INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Edition 2024


## Cycle 3 – 2024/2025

« Formation à la pratique de la  
Psychothérapie Centrée sur la  
Personne »

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATIONS**

 04 74 30 66 98

[www.ifrdp.com](http://www.ifrdp.com)

 [documentation@ifrdp.net](mailto:documentation@ifrdp.net)

## Carl ROGERS et l'Approche Centrée sur la Personne

Carl Rogers est un psychologue américain (1902-1987), psychothérapeute, pédagogue, chercheur, auteur. Il est le fondateur de l'Approche Centrée sur la Personne qui est une méthode de psychothérapie, mais aussi de counselling et de travail de groupe. Son approche s'inscrit dans le courant humaniste.

Son enseignement universitaire, dès 1940, avec sa conférence « Psychothérapie : quelques concepts nouveaux »\* a révolutionné le monde de la psychologie. Il développe à partir de ses propres expériences et de ses recherches sa méthode thérapeutique. Il valide cette approche par de nombreux enregistrements d'entretiens qu'il réalise dans le cadre de la recherche à l'université du Wisconsin. Il a gagné plusieurs prix, dont un prix d'excellence pour ses recherches en psychologie et psychiatrie.

Loin de se limiter au seul champ thérapeutique, Rogers s'est intéressé aux applications

possibles de son approche à d'autres champs : la pédagogie, les relations interpersonnelles, la conduite des groupes, la résolution des conflits. Il a consacré la fin de sa vie à la facilitation de petits et de

grands groupes interculturels.

Il a été pressenti pour figurer dans la liste des candidats au Prix Nobel de la Paix l'année de sa mort grâce à son travail soutenu et créatif lors de séminaires dans des pays en situation de conflit : Irlande, Nicaragua, Afrique du Sud...

La notoriété de l'Approche Centrée sur la Personne est internationale. Elle est pratiquée aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe et au Japon.

\* Conférence publiée dans son livre « Counseling and Psychotherapy », pour l'édition française : « Relation d'aide et psychothérapie », ESF, Paris, 1994.





## L'Institut de Formation et de Recherche pour le Développement de la Personne

L'IFRDP : Institut de Formation et de Recherche pour le Développement de la Personne - fut créé en 1997.

L'Institut fonde son action sur l'Approche Centrée sur la Personne de Carl Rogers et sa conception de la relation d'aide basée sur « La confiance dans le potentiel de développement de chacun »

L'IFRDP reste ouvert à d'autres approches psychologiques qui ont démontré leur efficacité et sont reconnues internationalement pour leur apport dans le domaine de la relation d'aide et de la psychothérapie

### La philosophie de cette approche

La Psychologie Centrée sur la Personne repose sur :

- Une confiance fondamentale dans l'organisme et une vision humaniste de l'homme. Elle part du principe que chaque homme dispose d'une tendance fondamentale à la croissance et à l'actualisation de soi, et porte en lui des capacités singulières pour évoluer et résoudre ses problèmes. Le terme que l'on a le plus couramment utilisé pour la définir est celui de « tendance actualisante », présente dans tous les organismes vivants.
- Une confiance dans la personne « chaque individu possède en lui-même des ressources considérables pour se comprendre, changer d'idée qu'il a de lui-même, changer ses attitudes de base et de trouver un comportement autonome, pourvu que lui soit assuré un climat d'attitudes facilitatrices qu'on peut déterminer ». C.Rogers

La pratique de l'Approche centrée sur la Personne, issue de cette conception de la personne, met la relation au cœur du

processus. C'est une relation de « Personne à Personne ». Le client (terme utilisé par Rogers à la place de patient) est une personne avec sa singularité, ses caractéristiques qui lui sont propres. Le professionnel est présent aussi en tant que personne engagée dans une relation à une autre personne et accompagnant celle-ci dans son expérience d'être.

C'est en effet la qualité de cette relation qui est transformatrice. Dans cette pratique, le savoir est nécessaire mais non suffisant. Ce sont essentiellement les qualités d'être du praticien qui sont sollicitées pour favoriser un processus de changement par l'instauration d'un climat qui favorise le développement et la croissance.

Ce climat résulte de la mise en œuvre par le praticien de trois attitudes nécessaires et suffisantes : l'empathie, la congruence et le regard positif inconditionnel.

Ce sont ces attitudes que nos formations visent à développer et qui s'appliquent dans le domaine de la relation d'aide, de la psychothérapie et d'autres domaines d'application de l'Approche. Ces attitudes ne sont pas un acquis figé, mais un potentiel qui s'actualise en permanence.

## La démarche pédagogique Centrée sur la Personne

Elle vise à créer un processus de groupe et un contexte favorable à l'apprentissage des attitudes propres à l'Approche Centrée sur la Personne. Elle se veut de garder ce fil conducteur de « l'expérientiel » et de la conceptualisation. Elle propose de vivre une expérience approfondie dans le domaine de la psychologie centrée sur la personne et ses différentes applications, d'en comprendre le sens, de faire le lien avec les théories et concepts.

Le processus de croissance est un support constant de formation, ainsi que chacun est invité à participer pleinement à l'élaboration des journées.

Elle est basée sur trois axes :

- Expérientiel : au cœur même de la formation, il permet de développer la compréhension profonde et intégrée des différentes propositions théoriques de l'Approche Centrée sur la Personne.
- Théorique : il apporte les connaissances nécessaires, invite à la recherche, à la créativité et à l'ouverture.
- Pratique : il aide les stagiaires à développer leurs compétences par l'expérimentation des attitudes fondamentales, et par l'analyse de leur

pratique professionnelle dans le domaine de l'écoute dans la relation d'aide et dans les autres domaines d'application.

L'institut et ses formateurs mettent à la disposition du groupe les moyens suivants :

- Mises en situation d'entretien et travail sur les attitudes fondamentales : expérimentation et analyse de la rencontre et du processus d'accompagnement.
- Groupe de rencontre : expérimentation et analyse de la communication personnelle et interpersonnelle au sein du groupe.
- Supervision : regard sur sa pratique dans un climat de confiance et de sécurité.
- Groupe de réflexions : travail sur un thème au programme ou proposé par les participants.
- Pratiques accompagnées d'écriture, individuelle et collective.
- Ateliers vidéo.
- Accompagnement individuel de chaque participant tout au long de la formation avec bilans réguliers.
- Une documentation complète est donnée à chaque cycle ainsi qu'une bibliographie.

## L'équipe pédagogique Centrée sur la Personne

### Les formateurs – facilitateurs permanents



**Laurence DELERUE**  
*Psychopraticienne centrée sur la  
personne*  
*Elle exerce en cabinet libéral à  
Dijon*



**Catherine GAY**  
*Psychopraticienne centrée sur la  
personne*  
*Elle exerce en cabinet libéral à  
Lyon*



**Florence GIOVANETTI**  
*Psychopraticienne centrée sur la  
personne*  
*Elle exerce en cabinet libéral à  
Paris*



**Jean-Marc PRIELS**  
*Psychologue clinicien,  
Psychothérapeute Centré sur la  
Personne, il exerce en Belgique*



**Clotilde GIRAL**  
*Psychologue centrée sur la  
personne*  
*Elle exerce en cabinet libéral à  
Charbonnières-les-bains*

## Organisme de formation professionnelle accrédité par la FF2P et l'EAP

L'IFRDP est habilité « European Accredited Psychotherapy Training Institute » (EAPTI) depuis 2006, au niveau national, par la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse (FF2P) et au niveau européen par l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP). Cela signifie que l'Institut est validé pour la formation à la

psychothérapie qu'il dispense. Ainsi les étudiants qui auront satisfait aux exigences de la formation et obtenu le certificat à la psychothérapie dans l'A.C.P pourront directement solliciter l'E.A.P pour le Certificat Européen de Psychothérapie (C.E.P) et la FF2P pour le Certificat de Psychopraticien.

## Principes européens pour la formation à l'ACP

La Formation et le perfectionnement en Psychothérapie et relation d'aide Centrées sur la Personne/ expérientielles s'entend dans le sens de favoriser la personnalisation, c'est-à-dire le développement de la personnalité de la personne en formation, par une relation et rencontre centrées sur la personne/expérientielles entre les formateurs et les personnes en formation, visant les compétences personnelles et professionnelles requises pour offrir, établir, maintenir et développer des relations centrées sur la personne/expérientielles avec les clients.

Il s'agit d'une entreprise à la fois orientée vers le processus et l'expérience, et engagée dans une réflexion théorique approfondie sur les expériences. Elle consiste à :

- Expérimenter le développement personnel dans des cadres divers (par exemple groupes de formation, groupes de développement personnel, thérapie, conseil de groupes, etc.) ;
- Traiter des œuvres théoriques de Carl Rogers et d'autres théoriciens centrés sur la personne et expérientiels de même que du développement continu des positions théoriques personnelles de la personne en formation ;

- Appliquer concrètement ces aspects ;
- Pratiquer sous supervision, des relations centrées sur la personne/ expérientielles avec des clients.

Elle est réalisée à travers les relations avec différents facilitateurs/ psychothérapeutes/praticiens de la relation d'aide/enseignants et dans des cadres divers, afin de profiter de possibilités d'apprentissage variées pour promouvoir la créativité et reconnaître la diversité personnelle et culturelle.

Elle est fondée sur un mode d'apprentissage autonome basé sur le pouvoir donné à chacun, la « liberté d'apprendre » telle qu'elle est postulée par Carl Rogers, et l'auto-évaluation dans le respect des exigences existant dans les cadres juridiques et institutionnels respectifs.

Les personnes et les institutions assurant les formations s'engagent à respecter des normes éthiques clairement définies, un développement scientifique continu de la théorie et de la pratique des Approches Centrées sur la Personne, à la recherche scientifique et à coopérer avec les institutions et personnes similaires aux niveaux national et international. *Bruxelles, le 11 novembre 2001 - PCE Europe*

La déclaration de Strasbourg	Extrait d'un document de la FF2P
<p>L'institut souscrit pleinement et est en accord avec la déclaration de Strasbourg dont voici l'essentiel :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La psychothérapie est une discipline spécifique du domaine des sciences humaines dont l'exercice représente une profession libre et autonome.</li> <li>2. La formation de psychopraticien exige un niveau élevé de qualification théorique et clinique.</li> <li>3. La diversité des méthodes psychothérapeutiques est garantie.</li> <li>4. La formation dans une des méthodes psychothérapeutiques, doit s'accomplir intégralement et comprend la théorie, l'expérience sur sa propre personne et la pratique de supervision.</li> <li>5. L'accès à la formation est soumis à diverses préparations préliminaires, notamment en sciences humaines et sociales.</li> </ol>	<p>« Le certificat européen de psychothérapie sera décerné à des praticiens dont la formation est achevée. Il sera attribué par l'Association Européenne de Psychothérapie selon des critères déterminés par l'European Association of Psychotherapy, d'après les recommandations des Organisations Nationales d'Attribution (ONA) reconnues par l'EAP et avec l'approbation de l'Organisation Européenne spécifique à la méthode de psychothérapie concernée. Contenu de la formation menant à la délivrance du CEP:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes théoriques</li> <li>• Expérience psychothérapeutique personnelle (ou équivalence)</li> <li>• Formation pratique »</li> </ul>

## Cycle 3 – Pratique à la Psychothérapie Centrée sur la Personne

### Introduction

La formation est structurée autour de 4 axes : expérientiel, théorique, mise en place de la pratique et analyse de la pratique. Elle propose de développer les compétences, les connaissances et le savoir-être, nécessaires à l'entretien de face à face et à la

facilitation de groupes pour exercer le counselling dans l'Approche Centrée sur la Personne, en respectant le code de déontologie du métier.

### Objectifs

#### 1<sup>ère</sup> année

- Créer un cadre qui respecte l'éthique et la déontologie.
- Mettre en place une pratique d'entretien de face à face et (ou) de facilitation de groupe.
- Créer un climat relationnel de confiance.
- Mettre en œuvre les conditions qui favorisent le changement et la croissance chez la personne accompagnée.
- Conduire des entretiens de face à face.
- Accompagner le processus du client dans ses différentes étapes
- Développer une capacité à comprendre le processus de changement.
- Identifier les troubles psychiques qui relèvent de la psychopathologie, comprendre la souffrance psychique.
- Acquérir les compétences nécessaires et adaptées en « pré-thérapie » pour mieux accompagner les personnes profondément

- perturbées : psychotiques, délirantes ou avec qui la relation est difficile.
- Faciliter le processus d'un groupe.
- Rendre compte de sa pratique, l'analyser et entendre les recommandations proposées.
- Reconnaître ses limites, et identifier les problèmes rencontrés avec les clients.
- Travailler sur les freins personnels qui ralentissent le processus de changement.
- Analyser ses entretiens en lien avec la théorie et les concepts de l'ACP.
- Présenter des situations d'accompagnement.
- Créer et développer son activité : démarches administratives, communication auprès des professionnels, lieu d'exercice, etc ...).
- Travailler en réseau et orienter vers d'autres professionnels si nécessaire.
- Intégrer dans son propre style, les attitudes nécessaires en entretien de face à face et facilitation de groupe.

#### 2<sup>ème</sup> année

- Conduire des entretiens de face à face à visée psychothérapeutique sur le long terme.
- Développer des aptitudes à entrer dans une profondeur relationnelle.
- Présenter « des cas cliniques ».
- Créer et développer son cabinet de psychothérapie : démarches administratives,

- communication auprès des professionnels, lieu d'exercice, etc ...).
- Superviser sa pratique : rendre compte de sa pratique, l'analyser et entendre les recommandations proposées par le superviseur.

## Contenu 1<sup>ère</sup> année

### L'appareil théorique selon Carl Rogers

- Les concepts fondateurs de la psychologie centrée sur la personne : la personne, le « Self », la tendance actualisante, la tendance formative, le processus directionnel, « l'experiencing », les moments de changements.
- Les fondements philosophiques de cette approche et ses bases.

### Le concept et l'expérience du « Self » selon Carl Rogers

- La théorie de la personnalité et du comportement.
- La notion de développement du « Self ».
- Le besoin de considérations positive.
- Le mode d'évaluation conditionnel.
- Le désaccord entre le « Self » et l'expérience.
- L'expérience de menace et les processus de défense.
- Les processus de réintégration.
- La notion de vie et de mouvement à la base de la pratique de la thérapie centrée sur la personne.
- Le fonctionnement optimal de la personnalité ou les caractéristiques du changement optimal.

### Théorie de la thérapie et de la modification de la personnalité

- Les conditions nécessaires au processus thérapeutique et au changement.
- Les effets sur la personnalité et le comportement.
- Les 3 attitudes nécessaires et suffisantes : la congruence du thérapeute, le regard positif inconditionnel et l'empathie et ses différents degrés.

### Le transfert et le diagnostic dans l'Approche centrée sur la personne

- Le transfert en Psychanalyse et dans l'Approche Centrée sur la Personne.
  - Points communs et différences.
  - Attitude ou relation de transfert.
  - Spécificité de l'accompagnement du transfert dans la relation thérapeutique centrée sur la personne.
- La logique de la position rogorienne à l'égard du diagnostic.

### Le processus de changement

- L'accompagnement du changement.
- Les différentes étapes.
- La création du climat et l'alliance thérapeutique.
- La question du pouvoir, de la dépendance du client.
- Les questions éthiques.

### La psychopathologie

- La signification de la "psychopathologie" dans l'approche centrée sur la personne.
- Le sens et la pertinence de la démarche psychopathologique dans l'ACP.
- Les questions à explorer :
  - Comment ce terme impliquant le diagnostic d'un point de vue clinique et théorique en psychiatrie peut-il ou pas être compatible avec l'ACP ?
  - Quel regard peut-on poser sur les troubles psychiques pour rester en accord avec les concepts de Carl Rogers tels qu'il les définit en termes de distorsions dans ses travaux théoriques ?
  - Quelle réponse l'ACP propose pour accompagner les personnes souffrant de perturbations psychiques ?



- Les processus difficiles, précaires et psychotiques.

#### **La pré-thérapie**

- Le travail avec les personnes psychotiques, retardées mentales ou d'autres dont la capacité à établir le contact est perturbée.
- Les principes de la non-directivité et de l'écoute empathique.
- Utilisation des techniques de "réflexion" du comportements préverbal ou primitif du client.
- Le travail de "pré-relation" pour développer ou restaurer le contact psychologique du client avec le monde, avec lui-même et avec l'autre.
- La rencontre au niveau de l'experiencing.

#### **L'installation professionnelle**

- Le cadre réglementaire de l'exercice professionnel.
- Le statut professionnel et les obligations sociales et fiscales.
- La création d'un réseau professionnel.
- Démarches pour se faire connaître : site internet, carte de visite, téléphone....

### **Contenu 2<sup>ème</sup> année**

#### **La clinique**

- Les sources de la souffrance chez les personnes accompagnées.
- La théorie de l'Approche Centrée sur la Personne et les liens avec les autres méthodes thérapeutiques.
- Les points clés du développement, des moments de désorganisation et de réorganisation de la personne.
- La force de la tendance actualisante dans le processus thérapeutique.
- Les conséquences des attitudes fondamentales dans ce processus.
- L'alliance thérapeutique et son ancrage dans les différentes situations étudiées.

Ces aspects seront abordés à travers :

- L'analyse d'entretiens en lien avec la théorie
- L'analyse de différentes situations permettant d'éclairer la psychopathologie : psychose, névrose, borderline, dépression.

#### **Méthodologie de la rédaction du mémoire de fin de formation**

- Le mémoire en tant qu'œuvre finale et le processus d'élaboration y conduisant.
- La problématisation de la question de départ : d'une question à un thème de recherche singulier.
- Les matériaux disponibles pour construire la thématique / alimenter le mémoire.
- Appropriation d'extraits de textes d'auteurs.

#### **L'installation professionnelle**

- Les instances professionnelles de la psychothérapie.
- Le cadre réglementaire de l'exercice professionnelle.

#### **La supervision de la pratique professionnelle**

La condition d'existence de la supervision est qu'un professionnel de la psychothérapie soit en question par rapport à sa pratique. C'est un travail de soutien du professionnel dans l'exploration de sa relation au client. Il permet de prendre conscience de son style, de son potentiel mais aussi des obstacles et blocages qui peuvent entraver la relation au client. La supervision permet de libérer la sensibilité empathique, et de continuer à apprendre et à affiner la mise en pratique de sa méthode. C'est un processus de développement continu de l'être du thérapeute praticien.

## Pré-requis

- **Critères d'admission en première année** : avoir réalisé les 2 premiers cycles à l'IFRDP ou dans un Institut offrant des conditions similaires (l'équivalence est étudiée en Conseil Pédagogique) et avoir satisfait aux bilans et évaluations.
- Avoir une pratique clinique dans l'approche centrée sur la personne ou être en instance de la développer.
- Avoir fait au moins 100 heures de thérapie personnelle.
- Poser sa candidature en l'accompagnant d'une lettre de motivation adressée au Conseil Pédagogique.
- Avoir un entretien avec un membre du Conseil Pédagogique.
- **Critères d'admission en deuxième année** : avoir une pratique clinique de la psychothérapie centrée sur la personne, d'au moins 80 heures
- Le Conseil Pédagogique étudie la candidature et donne son avis par écrit.

## Moyens pédagogiques

- Les méthodes utilisées auront pour but de créer un processus de groupe, un climat de sécurité et de confiance favorables au développement des stagiaires et à l'apprentissage des attitudes propres à l'Approche Centrée sur la Personne.
- Apports théoriques, travail sur des textes.
- Groupes de réflexion : travail sur un thème au programme ou proposé par les participants.
- Groupes de rencontre : expérimentation et analyse de la communication personnelle et interpersonnelle au sein du groupe.
- Mises en situation d'entretien et travail sur les attitudes fondamentales : expérimentation et analyse de la rencontre et du processus d'accompagnement.
- Ateliers vidéo.
- Accompagnement individuel de chaque participant tout au long de la formation avec bilans réguliers.
- Pratiques accompagnées d'écriture, individuelle et collective pour enrichir le processus d'apprentissage.
- Supervision : regard sur sa pratique dans un climat de confiance et de sécurité.
- Accompagnement à l'écriture du mémoire de fin de formation.
- Un recueil de textes et d'articles ainsi qu'une bibliographie spécifique à l'Approche et une plus générale, sont donnés en début de cycle.

## Bilan et évaluation

- Un travail de synthèse présentant une situation d'accompagnement.
- Un bilan de fin de cycle organisé autour de trois aspects : auto-évaluation (bilan écrit), évaluation par les pairs, évaluation par les formateurs (entretien individuel).
- Ecriture et soutenance d'un mémoire de fin de formation.

## Certification IFRDP et critères du CEP

La certification à la pratique de la psychothérapie centrée sur la personne est obtenue lorsque l'étudiant a :

- Participé à l'ensemble des cycles 1, 2 et 3.
- Participé aux évaluations et aux bilans.
- Rendu les travaux écrits demandés.
- Validé un niveau d'études général de niveau Bac + 3 ou équivalence = 1800 h
- Quatre ans et demi de formation dans la méthode : 1600 h réparties en :
  - 250 h d'expérience personnelle de la psychothérapie.
  - 900 h de théories, méthodologie et psychopathologie.
  - 300 heures de pratique clinique dans l'Approche Centrée sur la Personne, soit auprès de clients/patients individuels ou en groupe, sous supervision régulière.
  - 150 heures de supervision de la pratique (supervision en formation et/ou à titre personnelle).

- Écrit et soutenu un mémoire sur la Pratique de la psychothérapie centrée sur la personne.

L'étudiant dispose de deux ans pour présenter son mémoire. Au-delà de cette échéance, la demande sera examinée par le Conseil Pédagogique. **En 2022, 100% des étudiants qui ont présenté le mémoire de certification de Psychopraticien ont été validés par le Jury.**

### Calendrier 2024-2025 et lieu

- 15 au 19 janvier 2024, 11 au 15 mars 2024, 13 au 17 mai 2024, 24 au 28 juin 2024, 16 au 20 septembre 2024, 11 au 15 novembre 2024, 28 au 31 janvier 2025, 25 au 28 mars 2025, 20 au 23 mai 2025, 23 au 27 juin 2025, 30 septembre au 3 octobre 2025, 25 au 28 novembre 2025
- **Lieu** : Dijon
  - C.R.I. Ethic Etapes 1 avenue Champollion à DIJON 21000,
  - <https://www.cri-dijon.com/>
  - 03 80 72 95 20,
  - [reservation@cri-dijon.com](mailto:reservation@cri-dijon.com)
  - Ce lieu vous propose un hébergement et restauration. **Réservation directement auprès du CRI en précisant que vous faites partie d'un groupe de formation à l'IFRDP.**

## Conditions générales d'inscription

La formation se déroule sur 55 jours, en deux années. La première année est composée de 6 sessions de 5 jours, soit 30 jours d'enseignement et de contact pédagogique. La seconde année est composée de 5 sessions de 4 jours + une session de 5 jours..

### Coût pédagogique

- Normal : 11.443€
- Réduit : 9.950€ pour les particuliers (acompte de 1.900€ + 23 mensualités de 350€ de 02/2024 à 12/2025)
- Les frais de déplacement, restauration et hébergement restent à la charge des participants.

### Inscription pour les personnes qui financent leur formation

Pour vous inscrire, vous devez signer un « contrat de formation » et remplir une fiche de renseignements. A compter de la date de la signature du contrat, vous avez un délai de 10 jours pour vous rétracter. Vous en informerez l'IFRDP par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

L'inscription est prise en compte à réception du dossier complet, au moins un mois avant la date de la première session de formation, accompagné d'un chèque de 1900€.

#### Règlement

Le paiement du coût pédagogique du cycle s'effectue de la façon suivante :

- Un chèque de 1900€ à l'inscription
- 23 mensualités de 350€ par prélèvement SEPA pour le cycle complet

#### Conditions financières en cas d'interruption de la formation

En cas d'abandon de la formation par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le stagiaire s'engage à verser à l'IFRDP, une indemnité de dédit correspondant au prix de la formation inexécutée dans l'année en cours. Si par la suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le présent contrat de façon anticipée. Dans ce cas, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont payées à l'IFRDP.

### Inscription pour les personnes prises en charge (OPCO ou entreprise)

Pour vous inscrire, vous devez demander et faire signer un « convention de formation » par votre employeur et remplir une fiche de renseignements. A compter de la date de la signature du contrat, vous avez un délai de 10 jours pour vous rétracter. Vous en informerez l'IFRDP par lettre recommandée

avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée.

#### Règlement

Le paiement du coût pédagogique du cycle s'effectue au comptant après chaque session.

Bulletin d'inscription « Cycle 3 – Pratique de la psychothérapie  
Centrée sur la Personne »

**Dossier à renvoyer au plus tard le 15 décembre 2023**

**Je m'inscris pour la formation ayant lieu à **Dijon****

Coordonnées personnes	Pour les personnes prises en charge, Indiquez les coordonnées de l'employeur
Nom :	Entreprise :
Prénom :	Personne à contacter :
Adresse personnelle :	Adresse :
Tél :	Tél :
Email :	Email
Profession :	

Pour régler la formation :

- J'envoie un chèque de 1900 € à l'inscription (encaissé au début de la formation) ou virement bancaire **RIB IFRDP : IBAN FR76 1027 8073 1700 0214 3960 171 – BIC : CMCIFR2A** , **Merci de veiller à inscrire votre nom et prénom sur le virement bancaire** + 23 mensualités de 350 € par prélèvement automatique et j'envoie le mandat de prélèvement SEPA, rempli et signé, accompagnée d'un RIB.
- J'envoie la prise en charge dont je bénéficie.

L'inscription est définitive à réception du dossier complet (Fiche d'inscription + contrat de formation) et après l'entretien prévu avec un membre du Comité Pédagogique.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et je les accepte.

A ..... Le .....

Signature

**Mandat de  
prélèvement**



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) \_\_\_\_\_ Nom du Créancier

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de \_\_\_\_\_ Nom du Créancier

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat : \_\_\_\_\_

Identifiant créancier SEPA : \_\_\_\_\_

**Débiteur :**

Votre Nom\* \_\_\_\_\_

Votre Adresse\* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal\* \_\_\_\_\_

Ville\* \_\_\_\_\_

Pays\* \_\_\_\_\_

**Créancier :**

Nom **IFRDP**

Adresse **754 route de Neuville**

Code postal **01250**

Ville **Hautecourt Romanèche**

Pays \_\_\_\_\_

IBAN\*

BIC\*\*

Tiers débiteur \_\_\_\_\_

Paiement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel

Tiers créancier **Crédit Mutuel**

A\* : \_\_\_\_\_

Le\* :

Signature\* :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

(\*) **Veillez compléter les données obligatoires du mandat.**

(\*\*) **Obligatoire si hors de l'EEE. Facultatif pour les opérations intra Espace Economique Européen (EEE).**

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.